



**Cité  
Sciences  
Vertes**  
• Centre de formatio

## Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole



# CAP Métiers de l'Agriculture spécialité Productions Horticoles

Spécialités : Maraîchage, floriculture et pépinière  
Formation diplômante

code RNCP 25306

## Le profil demandé

### Pré requis

- Etre titulaire d'un BEP ou CAP au minimum
- Avoir entre 16 et 30 ans
- En apprentissage : pas de limite d'âge si RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
- Pour les demandeurs d'emploi : avoir validé son projet professionnel par le biais d'une période de stage de 15 jours (PMSMP).

## Les atouts de l'alternance

- Un premier pas significatif dans le monde du travail
- Une **rémunération mensuelle** pendant toute la durée de votre formation
- L'**acquisition d'un véritable savoir-faire** en tant qu'ouvrier horticole
- Une formation professionnelle dans la Production Horticole

## Diplôme de niveau 3

Lieu de formation : Centre de formation Toulouse-Auzeville

Durée : 1 an, à partir de septembre

Rythme de l'alternance : 19 semaines au Centre, 25 semaines en entreprise, 5 semaines de congés payés

Pour les Demandeurs d'emploi : 665 heures au centre et 553 heures en entreprise

Formation Professionnelle Continue

Organisme de formation porteur de l'habilitation:  
CFPPA Toulouse Auzeville

Certificateur: DRAAF Occitanie / SRFD - 08/20

## Admission

Pré-inscription sur notre site

Etude du projet professionnel et entretien de motivation

L'admission définitive est actée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation de 1 an.



## Les perspectives

Evolution de carrière

- Chef d'équipe

Poursuite d'études

- Brevet Professionnel Responsable d'Atelier de Productions Horticole (BP RAPH)
- Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BP REA)
- Baccalauréat Professionnel Productions Horticoles

## Les modalités de rémunération

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre année de formation. Vous pouvez retrouver ces informations sur notre fiche consacrée aux salaires ainsi que sur notre site Internet : [www.citesciencesvertes.educagri.fr](http://www.citesciencesvertes.educagri.fr)

Contactez-nous pour connaître les modalités de financement selon votre situation.

## Les métiers visés

- Ouvrier horticole
- Pépiniériste
- Maraîcher



## Le programme

Cette formation en présentiel a pour objectif d'acquérir des compétences et des connaissances générales, techniques et pratiques.

### Enseignements professionnels

- Communication en situation professionnelle
- Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel
- Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et d'équipements
- Connaissance de l'entreprise et du secteur horticole
- Mise en place et entretien des cultures dans un contexte agro écologique
- Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives
- Certiphyto opérateur
- Production de plants, de fruits et de légumes
- Connaissance et multiplication des végétaux
- Récolte, conservation et conditionnement des produits
- Valorisation et vente des produits horticoles
- Santé et Sécurité au Travail (SST)

Modalités d'évaluation: 4 Unités Capitalisables avec 8 pratiques et/ou oraux d'explicitation

## Organisation de la formation

### Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômée et expérimentée dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions

### Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage qui comprend la gestion d'un Atelier par des formateurs techniques expérimentés et leurs apprenants
- L'exploitation agricole de l'établissement, de plus de 70Ha
- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : animation et entretien d'un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation, des activités culturelles et associatives.



### Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

- Nombre d'apprenants 22-23: 16
- Taux de réussite 22-23: 100%
- Taux de satisfaction 22-23: 84% ( 11 sur 16)
- Taux d'insertion: 80%
- Taux de poursuite d'études: 10%
- Taux de rupture : 0%



Centre de formation Toulouse-Auzeville - Cité des Sciences Vertes

BP 72647 - 2 route de Narbonne - 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex

Tél. 05 61 00 99 80 - Fax : 05 61 00 39 78

cfa.toulouse@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr

